

D E C R E T N° 79/024 du 22/01/79
RELEVANT MONSIEUR POUNGUI GILBERT,
DES FONCTIONS DE DIRECTEUR DES SERVICES
ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS AU SECRETARIAT GENERAL A LA SANTE.--

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977;

Vu l'acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions;

Vu l'acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la ~~structure~~ ^{structuration} du Comité Militaire du Parti;

Vu l'ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo;

Vu le décret n°78/685 du 18 Novembre 1978 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

Vu le décret n°78/111 du 14 Février 1978 portant réorganisation du Secrétariat Général à la Santé;

Vu le décret n°78/189 du 9 Mars 1978 portant nomination de Monsieur POUNGUI Gilbert en qualité de Directeur des services administratifs et Financiers au Secrétariat Général à la Santé;

Vu la lettre n°004 du 6 Janvier 1978 du Président du Comité Militaire du Parti, Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil des Ministres ,

D E C R E T E :

Article 1er.— Monsieur POUNGUI Gilbert, Administrateur Adjoint de santé de 3^e échelon, Directeur des services administratifs et Financiers au Secrétariat Général à la Santé est relevé de ses fonctions.

Article 2.— Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

...../.....

Article 3.-- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de cessation de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 22 JANVIER 1979

Par le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.--

Le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales

Le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux,

Oti Durand-Abel MISSONTSA.--

André MOUELE.--

Pour le Ministre des Finances
Le Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan,

François BITA.--